

Saint-Denis le 20 mai 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU HANDICAP

L'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs réunis au conseil départemental pour identifier les priorités majeures et faire un point d'étape

Tous les 3 ans, au plan national, l'État organise la Conférence nationale du handicap (CNH). Rendez-vous majeur de la politique publique du handicap, sous l'autorité du président de la République, elle rassemble l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs mobilisés en faveur des personnes en situation de handicap afin de débattre des orientations et des moyens consacrés à la politique du handicap.

En vue de la tenue de la prochaine conférence nationale prévue le 25 juin 2026, une déclinaison au niveau régional a été organisée afin d'associer étroitement les acteurs locaux à cette consultation. Celle-ci avait notamment pour objectif de dégager 3 priorités majeures ainsi qu'une action remarquable qui seront remontées au niveau central pour alimenter les réflexions nationales.

À La Réunion, cette conférence régionale s'est tenue le **mercredi 20 mai 2026 après-midi à l'hémicycle du conseil départemental** en présence de Jean-Jacques COIPLÉ, Directeur général de l'ARS La Réunion, Cyrille MELCHIOR, Président du conseil départemental, et de Patrice LATRON, Préfet de La Réunion.

Plus d'une centaine de participants (institutionnels, associations, gestionnaires d'établissements, personnes en situation de handicap...) étaient réunis lors d'ateliers participatifs, autour de trois thèmes :

- La transformation de l'offre médico-sociale et l'école inclusive
- L'accessibilité universelle
- L'accès aux droits et la démocratie participative

Les nombreux échanges ont permis d'identifier les principales avancées, les difficultés et les



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Saint-Denis le 20 mai 2026

défis restant à relever pour les années à venir en matière de handicap. Les observations et propositions relevées viendront alimenter les travaux de la conférence nationale prévue le 25 juin prochain. Cette contribution régionale permettra également de prendre en compte les spécificités ultra-marines dans ces réflexions nationales.

Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457
Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr / X Facebook Instagram - LinkedIn : @Prefet974
Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>

Service Communication ARS La Réunion
Téléphone : 0262 93 94 55 / 94 93
Courriel : ars-reunion-communication@ars.sante.fr
www.lareunion.ars.sante.fr / Facebook - LinkedIn - X